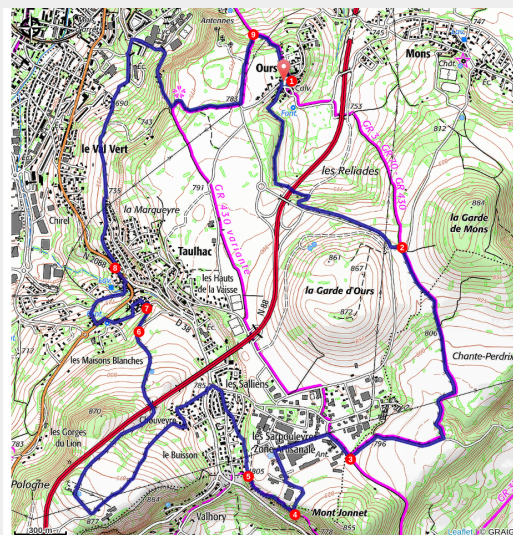


PR695 Les Reliades

Velay - Puy-en-Velay



Château de Bouzols (Norbert Dutrenoy)



Une grande balade, à proximité immédiate du Puy-en-Velay, qui vous surprendra par l'amplitude de ses points de vue.

Les sentinelles de la Loire

Le Puy-en-Velay et ses environs ont une histoire qui remonte à l'âge de fer et on y trouve de nombreuses

reliques gallo-romaines. C'est un point de passage très fréquenté, d'où la présence de nombreux châteaux, reflets de son importance stratégique. Certains avaient pour fonction de protéger le passage sur la Loire. C'est le cas du château de Mons probablement édifié dès le xive siècle. Sa tour date du xve siècle. Il fut la propriété de la famille Polignac, du gouverneur de Saint-Vidal, de la famille Spert puis des Jésuites avant de devenir un pensionnat. En contrebas, on aperçoit également le château de

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h

Longueur : 12.9 km

Dénivelé positif : 372 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Architecture, Point de vue

Itinéraire

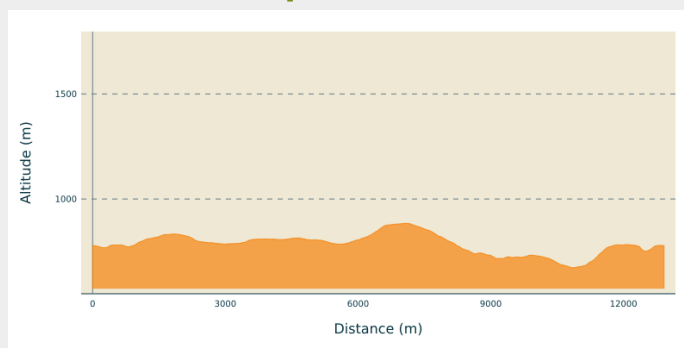
Départ : Ours (commune du Puy-en-Velay)

Arrivée : Oours (commune du Puy-en-Velay)

Balisage : — PR

Communes : 1. Puy-en-Velay
2. Coubon

Profil altimétrique



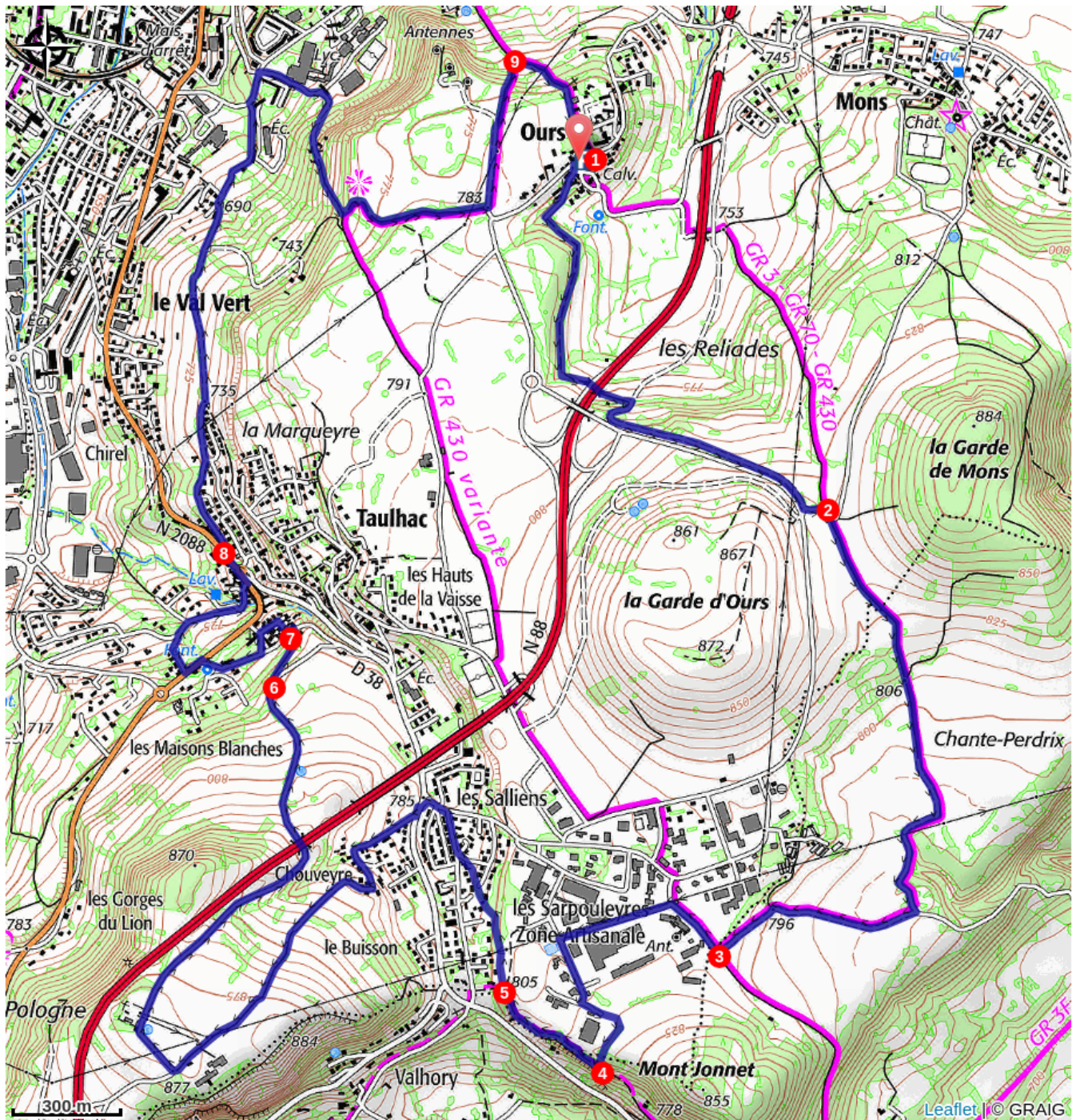
Altitude min 673 m Altitude max 884 m

1. De la croix, passer à droite de la maison d'assemblée, en contrebas de la rue principale et continuer impasse du Château. Descendre le sentier en sous-bois. Poursuivre par la piste à gauche. Emprunter le tunnel sous la N 88 et monter la piste à droite. Après la ligne électrique, se diriger à gauche sur 50 m.
2. Continuer par la route à droite puis, dans le virage, par le chemin en face. Rester sur la voie principale qui descend. Après la piste électrique, prendre la piste à droite.
3. À l'entrée de la ZA, continuer à droite. Tourner à gauche rue Rebeyrotte à gauche rue Jean-Brenas et contourner la poste par le chemin à gauche en virant à droite.
4. En haut de la falaise (> prudence !), prendre le sentier à droite. Rester à gauche.
5. À la séparation des PR, aller à droite. Juste avant le pylône, descendre à gauche et entrer dans le lotissement par la voie piétonne. Au bout, tourner à gauche, puis chemin (rue) du Buisson à droite. Prendre à gauche l'avenue Luis-Jonget. Traverser l'avenue du 8-Mai-1945 et obliquer chemin de Chouveyre. La rue grimpe en lacets et devient piste. En haut, emprunter la route à droite. Elle descend et passe sous la N 88.
6. À la sortie du virage, descendre la piste à gauche.
7. À l'entrée de Taulhac, descendre à gauche puis, à droite, rue du Four-Vieux. Elle vire à gauche. Remonter la ruelle à gauche, tourner à droite et descendre à droite. Suivre la N 88 à gauche et dévaler la ruelle à droite. Emprunter à droite la rue de Langlade et, en haut, aller à gauche. Passer à gauche du rond-point et continuer avenue Marcet sur 50 m.
8. S'engager à droite chemin (rue) du Fieu. Dans le lacet, continuer par le chemin en face, tout droit, sur 1 km. Monter à droite avenue Henri-Dunant sur 100 m, puis à droite chemin (rue) de Bonnassieu. Il grimpe à droite du Palais

des Sports et devient chemin. Poursuivre l'ascension à gauche. En haut, prendre la piste à gauche sur 300 m et, dans le virage, descendre par le chemin à droite sur 200 m.

9. Remonter par le chemin à droite et retrouver le centre d'Ours.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Ours (commune du Puy), à 2 km à l'est du centre-ville par les routes d'Ours-Mons et du Couderc à droite

Parking conseillé

Centre du hameau